AUTORISATION D'ACCÈS AU PARKING ETUDIANT

Pôle Universitaire St Jean d'Angély - 5 Rue du 22ème BCA - 06357 Nice cedex 4 -

	Fiche Individuelle de renseignements	
Prénom :	t spécialité:	
EUR/INSTITUT/COMPOSAN	TE/CAMPUS:	
Coordonnées :	Portable (obligatoire):	
	e -mail (obligatoire) :	
Véhicules :	Carte Etudiant N°:	
Marque-type:	Immatriculation :	
Marque-type:	Immatriculation :	

Merci de fournir la photocopie de la ou des carte(s) d'immatriculation Accès Parking Etudiant: 7/7j DE 07H30 à 01H00 DU 01/09/2025 au 31/08/2026

Règlement Intérieur:

- -1-Le parking étudiant est réservé dans le cadre de votre scolarité universitaire (cours, bibliothèque...), l'accès à titre privé est interdit. Tout manquement fera l'objet du retrait des droits d'accès au parking.
- -2-La photocopie de la carte PMR avec photo de l'étudiant doit être fournie pour les demandes d'accès aux places à mobilité réduite du parking Etudiant du Campus St Jean d'Angély .
- -3-Il est strictement interdit de prêter sa carte à tierce personne, qu'elle soit ou non détentrice d'une carte et tenter de faire entrer ou sortir à l'aide de sa carte un véhicule non autorisé. Tout manquement fera l'objet du retrait des droits d'accès au parking.
- -4- Il est strictement interdit de stationner de manière permanente, l'accès au parking du Campus doit être journalier. Tout manquement fera l'objet d'un enlèvement par la fourrière et le retrait des droits d'accès au parking.
- -5- En cas de panne ou de problème quelconque pour quitter le parking vous devez obligatoirement le signaler à la loge d'accueil du Campus :**TEL**: **04 89 15 20 00** et le numéro d'astreinte **06 29 38 52 55 quand la loge est fermée.** Votre véhicule ne doit pas être immobiliser plus de 24h. Tout manquement fera l'objet d'un enlèvement par la fourrière et le retrait des droits d'accès au parking.
- -6- Vous devez respecter le code de la route dans l'enceinte du parking. Tout manquement fera l'obiet du retrait des droits d'accès au parking.
- -7- Lorsque vous vous présentez devant la barrière, que ce soit pour entrer ou sortir, celle-ci doit être fermée. Si vous passez alors qu'elle est déjà ouverte, votre passage ne sera pas comptabilisé et vous serez bloqué. Si la barrière reste ouverte et ne se referme pas, veuillez contacter l'accueil.

Date et Signature précédées de la mention « Lu et Approuvé »



Pour toute information: Contacter M. Djendir au 06 35 48 04 28 ou nourredine.djendir@univ-cotedazur.fr

La loge d'accueil du campus: 04 89 15 20 00 // LE NUMERO D'ASTREINTE: 06 29 38 52 55